PREJ CP
TROYES LAVAU

RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ !

STOP AUX FAUSSES INFORMATIONS

Il semblerait que certaines informations erronées circulent concernant la position de FO Justice sur l'accès à la formation ESR.

Nous souhaitons apporter une clarification importante :

FO Justice n'a jamais demandé à limiter cette possibilité à seulement 6 agents !

Notre demande est claire : **TOUS les agents volontaires doivent pouvoir déposer une demande pour participer à cette formation**, sans restriction arbitraire à six agents.

Nous invitons chacun à vérifier les informations auprès des représentants FO Justice plutôt que de colporter des affirmations qui ne correspondent pas à notre position.

FO Justice défend :

- L'accès à la formation pour tous les agents volontaires.
- L'égalité de traitement entre les agents.
- La possibilité pour chacun de déposer sa candidature sans limitation arbitraire.
- Une information claire et transparente auprès des personnels.

La formation doit être ouverte à tous, et non réservée à six agents.

FO JUSTICE : INFORMER, DÉFENDRE ET REPRÉSENTER LES AGENTS SANS DISTINCTION.

Ne laissons pas circuler de fausses informations. Vérifiez les faits auprès de vos représentants FO Justice !

SLPFO PREJ CP TROYES LAVAU
Les Palis
10150 Troyes Lavau
TEL : **06 80 89 85 81**
MAIL : **cedric.buirette@justice.fr**

Le Secrétaire Local
A Troyes Lavau, le 05/11/2026